MARCHE D'OTTAWA.

Vendredi, 17 septembre

VIANDE—Mouton par livre, 7c. à 9c.; Lard, par 100 livres, $6.00 à $6.50; Bœuf, par 100 livres pesant, $5.00 à $7.00; veau, de 4 à 5c. la livre.

VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 30c. à 40c; poulets, par couple, 20c. à 25c.; dindons, la pièce, 75c. à $1.00c; oies, 30 à 50c; canards, par couple, 40c. à 60c.

LAITERIE—Beurre en tinette, par livre, 20c à 22c.; beurre frais, par livre, 23c. à 25c.; beurre, salé par livre, 22c. à 24c.; fromage, par livre 16c. à 17c.; œufs, par douzaine, 14c. à 15c.

LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 35c. à 45c.; navets, par minot, 30 c.; carottes, par minot, 30c. panais, par minot, 40c; oignons, par minot, $1.35 à $1 50.

GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 40 à 50c.; avoine, par minot, 28c. à 30c.; maïs, par minot 60 à 65c.; pois, par minot, 60 à 64c.; fèves, par minot, 90c. à $1; orge, par minot, 50c. à 55c.; blé d'automne, par minot, 1.10 $1.15; blé du printemps, par minot, 1.10 à $1.15; seigle, 73 à 75c.

FARINE—Extra double, par brl. $6.50 à $6.75; extra, par brl, 6.25 à $6.50; No. 1, par brl, 6.00 à $6.25; gruau, par brl, 4.25 à $4.50; farine de blé-d'inde, par brl. 2.75 à $3; blé broyé, par brl. $6.50 à $6.75; provende, quintal, $1 à $1.10; bran, par 100 lbs. 1.00 à $1.10.

DIVERS—Miel, par livre, 12 à 13c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c; suif, 5c. à 7c; laine filée, 50 par lb; bas de laine, par paire, 20c à 30c.; foin, par tonne, $5 à $8.00; paille, par tonne $5.00 à $5.50;

Peaux, par 100 lbs. $8.25 à $8.75; peaux de veau, 10c. à 12c. la livre; peaux de moutons, de 80c. à 90c.; chacune.

Bois, de $3.00 à $3.50 la corde.

MARCHES ETRANGERS.

New-York 16

Coton, ferme 12 9/16
Blé, de 1.00 à 1.02
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 50 cts.
Seigle nominal et sans changement, à 90½c.
Avoine, tranquille et ferme, 27c.
Suif, tranquille et ferme, 6⅛ à 00.
Orge, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 8.42.
Saindoux, 7.15.

Chicago, 16

Farine tranquille et nominale, reçu 7,000 brls.
Blé, 0.93½.
Blé-d'Inde, 40¾ pour octobre.
Avoine, 28¾
Lard haussé à $17.50 à 17.75.
Saindoux 8.05 pour octobre.

Milwaukee, 16

Blé, No 1, 0.91½

Londres, 16

Consolidés, 97 15/16 sur compte, 4½s 112⅞, 5s 106, Erié, 38⅛, do Préf. 00. Ill. Cent. 109.

Liverpool, 16

Coton actif et plus ferme, Uplands, 6 13/16, Orléans 6 15/16.

	s.	d.		s.	d.
Fleur	10	0	à	12	0
Blé du Printemps	8	6	à	9	04
Rouge d'Hiver	10	00	à	10	4
Blanc d'Hiver	9	6	à	9	8
Treffle	9	9	à	10	5
Blé d'Inde	5	0	à	0	0
Orge	5	3	à	0	0
Avoine	6	2	à	00	0
Pois	7	2	à	00	0
Saindoux	39	3	à	00	0
Lard	62	0	à	00	0
Suif	35	6	à	00	0
Bœuf	57	0	à	00	00
Fromage	57	0	à	00	0

MARCHE EN GROS.

Montréal, 16

FARINE—Supérieure extra	5	15	à	5	20
Extra superfine	5	10	à	5	15
De goût	0	00	à	0	00
Extra du printemps	5	15	à	5	25
Superfine	4	75	à	4	90
Farine forte de boulangers	5	70	à	6	30
Fine	4	25	à	4	85
Moyenne	4	00	à	4	10
Recoupes	3	60	à	3	70
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres	2	60	à	2	70
Farine en sac de la Cité (livrée)	3	05	à	3	10
Farine d'avoine	4	30	à	4	40

Farine de ble-d'inde, $2.65 à $2.75.
BLE—Blé canadien du printemps $1.20 à 1.20.
BLE-D'INDE—52c. à 53c.
AVOINE 31 à 34c. par 32 livres,
ORGE—55 à 65c.
POIS—82 à 83 par 66 lbs
SEIGLE, 72 à 73c.
Lard, $18 00 à $18.50.
Saindoux, 12 à 12.
Jambons, 10 à 12c.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 14 *août* 1880.

AVIS est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 36 Vict., chap. 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, aux nouveaux Edifices Provinciaux, dans la Salle de Ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, VENDREDI, le 15 OCTOBRE prochain, à 10½ heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE L'OTTAWA SUPÉRIEUR.

Bloc A,	1er rang,	limite n° 4,	39 milles carrés.		
"	"	"	5, 61½	"	"
"	"	"	6, 38¾	"	"
"	"	"	7, 16½	"	"
"	"	"	8, 19¾	"	"
"	"	"	9, 34½	"	"
"	"	"	10, 55	"	"
"	"	"	11, 55	"	"
"	"	"	12, 55	"	"
"	2e "	"	1, 40½	"	"
"	"	"	2, 52½	"	"
"	"	"	3, 55	"	"
"	"	"	4, 51	"	"
"	"	"	5, 50	"	"
"	"	"	6, 50	"	"
"	"	"	7, 50	"	"
"	"	"	8, 50	"	"
"	"	"	9, 50	"	"
"	"	"	10, 50	"	"
"	"	"	11, 50	"	"
"	"	"	12, 50	"	"
"	3e "	"	1, 50	"	"
"	"	"	2, 50	"	"
"	"	"	3, 50	"	"
"	"	"	4, 50	"	"
"	"	"	5, 50	"	"
"	"	"	6, 50	"	"
"	"	"	7, 50	"	"
"	"	"	8, 50	"	"
"	"	"	9, 50	"	"
"	"	"	10, 50	"	"
"	"	"	11, 50	"	"
"	"	"	12, 50	"	"
Limite Canton Litchfield			4	"	"

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.

Limite Rivière Rouge Sud		A,	18 milles carrés.		
"	"	"	B, 40	"	"
"	"	"	C, 50	"	"
"	"	"	D, 42	"	"
"	"	"	E, 36	"	"
"	"	"	F, 50	"	"
"	"	"	G, 50	"	"
"	"	"	H, 38½	"	"
"	"	"	I, 34	"	"

AGENCE DE MONTMAGNY.

Limite n°		56,	Rivière Noire,	20 milles car.	
"	"	58,	"	"	18½ "
"	"	1,	"	"	49 "
"	"	2,	"	"	46 "
"	"	H,	"	"	8½ "
"	"	A.F.G,	"	"	38½ "
"	"	60,	"	"	25 "
"	"	3,	Riv. St. Jean,	25	"
"	"	4,	"	"	25 "
"	"	61,	"	"	25 "
"	"	62,	"	"	25¾ "
"	"	65,	"	"	20 "
"	"	67,	"	"	20 "
"	"	69,	"	"	17½ "
"	"	70,	"	"	16 "
"	"	71,	"	"	14 "
"	canton Ashburnton et Montminy,			16	"

AGENCE DE GRANVILLE.

Limite canton Painchaud,			15	m. c.
" Lac Témiscouata n° 1,	Est,	1er rng.	36	"
" " " 2,	"	"	22½	"
" " " 3,	"	"	36½	"
" " " 4,	"	"	48	"
" " " 5,	"	"	40	"
" " " 6,	"	"	36	"
Limite canton Cabano,			16	"
" " Packington	Nord-Est,		38½	"
" " "	Sud-Ouest,		31½	"
" " Robinson	Nord-Est,		38	"
" " "	Sud-Ouest,		25	"
" " Botsford	Nord-Est,		38	"
" " "	Sud-Ouest,		33	"

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Lac Témiscouata,		n° 1,	2e rang,	54	m.c.
" " "		2,	"	45	"
" " "		3,	"	45	"
" " "		4,	"	40½	"
" " "		5,	"	10	"
" canton Milnikek	Nord,			20	"
" " "	Sud,			20	"
" rivière Jean Lévesque,		Nord,		4½	"
" " " "		Sud,		4	"
" canton Ouimet,				64	"
" arrière rivière Métis,				51	"
" canton Massé,		n° 1,	Ouest,	30	"
" " Duquesnes,		2,	Sud,	7	"
" rivière Touladie,		1,	Nord,	20	"
" " "		1,	Sud,	19½	"
" Kedzouick,	Ouest,			10	"
" "	Est,			10	"
" Causanpscul,	Nord,			10	"
" "	Sud,			10	"

AGENCE DE BONAVENTURE.

Limite rivière Nouvelle,	Ouest,		10	m. c.
" " "	Est,		10	"
" Township Ristigouche,			8½	"

AGENCE DU SAGUENAY.

Limite canton Iberville,	34½	m. c.
" fleuve Saint-Laurent, Ouest,	30	"
" " " Est,	30	"
" Rivière Laval, Sud,	25	"
" arrière Sault au Cochon, n° 1, Est,	47	"
" " " " 2, "	40½	"
" " " " 1, Ost.,	17	"
" " " " 2, "	20	"

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les coupes de bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente aux mises à prix suivantes, savoir:

Agence de l'Ottawa Supérieur, de $50 à $100
" " Inférieur, de 25 à 50
" du Saguenay et de Bonaventure, de 8 à 15
" de Montmagny, Granville et de Rimouski, de 8 à 25

et elles seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans tous les cas, immédiatement après la vente de chaque location.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la couronne maintenant en force, ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des Agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHÉ,
Assist. Commissaire
des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

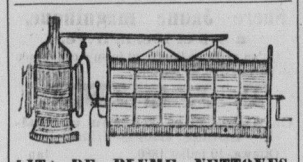

LITS DE PLUME NETTOYES.

Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en en enlevant les souillures, la graisse et la fièvre. Je répare aussi les matelas et tapis de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront pesés en entrant et en sortant.

On solliciie une visite.

A. BEAUVAIS,

200, rue Cumberland.

Lits de plume et oreillers faits sur les lieux. Toute la plume est nettoyée avant de s'en servir. Tout lit de plume acheté ici est garanti avoir été passé à la vapeur.

On paie le plus haut prix pour la plume.

Chemin de Fer Intercolonial,

SERVICE D'ETÉ.

COMMENÇANT LE 14 JUIN 1880.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	7.30	A.M.
Arrivant à la Rivière-du-Loup	1.00	P.M.
" Trois Pistoles	2.05	"
" Rimouski	3.41	"
" Campbellton	7.55	"
" Dalhousie	8.31	"
" Bathurst	10.15	"
" Newcastle	11.40	"
" Moncton	2 10	A.M.
" Saint-Jean	6.05	"
" Halifax	10.45	"

Les convois font jonction à Chaudière Curve avec ceux du Grand-Tronc qui quittent Montréal à 10 heures p. m., et à Campbellton avec le steamer *City of Saint-John*, qui fait voile le mercredi et le samedi matin pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les convois qui vont à Halifax et à Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.

Les chars *Pullman* quittant Montréal le lundi et le mercredi se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le mardi et le jeudi, à Saint-Jean.

On peut se procurer dès maintenant des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ETÉ, par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques PLACES D'EAU et de PÊCHE sur le bas du Saint-Laurent, Métapédiac, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les provinces maritimes.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

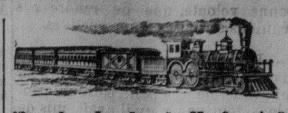

Chemin de fer Q. M. O. et O

Changements d'heures.

A PARTIR DE

MERCREDI, 23 JUIN 1880.

Les trains partiront aux heures suivantes

	Mixte.	Malle.	Express.
D'Hochelaga pour Hull	1.00 a.m.	8.30 a.m.	5.15 p.m.
Arrivant à Hull	10.30 a.m.	12.40 p.m.	9.25 p.m
De Hull pour Hochelaga	1.00 a.m.	8.20 a.m.	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga	10.30 a.m.	12.30 p.m.	9.15 p.m.
		Passagers de nuit.	
D'Hochelaga pour Québec	6.00 p.m	10.00 p.m.	3.00 p.m.
Arrivant à Québec	8.00 p.m.	6.30 a.m.	9.25 p.m.
De Québec pour Hochelaga	5.30 p.m.	9.30 p.m.	10.10 a.m.
Arrivant à Hochelaga	8.00 a.m.	6.30 a.m.	4.40 p.m.
D'Hochelaga pour Saint-Jérôme	5.30 p.m		
Arrivant à Saint Jérôme	7.15 p.m.	Mixte. 6.45 a.m.	
De Saint-Jérôme pour Hochelaga		9.00 a.m.	
Arrivant à Hochelaga			

Le service des trains locaux entre Hull et Aylmer se fait comme suit:

Départs d'Aylmer—7:45 et 11:00 a. m.; 4:30 et 8:30 p. m.

De Hull—9:00 a. m. et 12:50; 5:30 et 9:40 p. m., se reliant avec les trains allant à Montréal et en arrivant.

Les trains quittent la Station de Mile-End *Sept Minutes plus tard.*

De magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs aux trains de nuit.

Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les trains voyagent sur le temps de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques, à Montréal.

Les trains du dimanche laissent Montréal et Québec à 4.00 p. m.

L. A. SENECAL,
Surintendant général.

Bains de Natation!

BAINS DE NATATION ET DE LAVAGE

RUE NICOLAS.

Ouverts pour la saison, tous les jours (dimanches exceptés) de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

Prix ..... 15 cts chaque
Billets de saison $5.00
Do do pour dames 2.00

Tous les soirs (mercredis exceptés), de 7 heures p. m. à 10 hrs p. m.,

10 CENTINS.

Le mercredi, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, pour les dames seulement, aux mêmes conditions.

Service par des personnes du sexe.

247, RUE NICOLAS,

A l'est du pont de la rue Maria.

GRANDE CHANCE

Terrain à vendre à très-bon marché

M. F. X. Boileau, de Buckingham, offre en vente des terres de différentes grandeurs, (50, 100, 200 âcres et au-dessus) situées dans les cantons ou townships de Buckingham, Templeton, Portland, Lochaber, Derry, etc., dans le comté d'Outaouais. Plusieurs de ces terres sont magnifiques et possèdent une grande fertilité; elles sont toutes plus ou moins défrichées en partie, avec maisons et autres bâtisses y érigées.

Les prix varient à partir de $100

Aussi, à vendre, une TANNERIE, dans une des bonnes paroisses canadiennes de la vallée d'Outaouais.

S'adresser à
F. X. BOILEAU,
Buckingham, P. Q.,
Ou au bureau de ce journal.

Ottawa, 15 Juin 1880. 1an

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

EN VENTE

LES

Canadiens de l'Ouest

PAR

JOSEPH TASSÉ.

2e EDITION.

Deux volumes in 8o de 400 pages chacun.

Edition ordinaire $2.00
Edition illustrée de 21 portraits $3.00

PREMIER VOLUME.

BIOGRAPHIES: Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Réaume, Joseph Rolette, Jacques Porlier, Salomon Juneau—fondateur de Milwaukee,—Julien Dubuque—fondateur de Dubuque, Iowa,—Antoine Leclerc, Jacques Dupéron Baby, Joseph Rainville, Jean-Marie Ducharme, Louis Provençal, Jean-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste Lefebvre, Jean-Baptiste Perrault.

SECOND VOLUME.

BIOGRAPHIES: Vital Guérin—fondateur de Saint-Paul, Minnesota,—Joseph Rolette, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Mallet, Joseph Robidou—fondateur de Saint-Joseph, Missouri,—Louis-Vital Baugy, J. B. Roy, Jacques Fournier, F. X. Aubry, Antoine Leroux, M. B. Ménard — fondateur de Galveston, Texas.—Jean Baptiste Beaubien—l'un des fondateurs de Chicago — Prudent Beaudry, Gabriel Franchère, Pierre C. Pambrun, Joseph LaRocque, Pierre Falcon, Louis Riel.

EDITION ILLUSTRÉE.

PORTRAITS de Joseph Rolette, Salomon Juneau, Jean-Baptiste Faribault, Alexandre Faribault, Vital Guérin, Joseph Robidou, Augustin Grignon, Louis-Vital Baugy, L. X. Aubry, Prudeut Beaudry, Victor Beaudry, Gabriel Franchère, Joseph LaRocque, Louis Riel. SIX AUTRES GRAVURES REPRÉSENTANT le Tombeau de Dubuque, Saint-Boniface (Manitoba), Chicago en 1830, et une caravane attaquée par des Sauvages.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur, M. Joseph Tassé, Ottawa.

Ottawa, 28 juin 1879.

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

VENTE DE GANTS DE KID

Gants de kid pour dames, nuances légères

RÉDUITS DE

75 cents a 40 cents

CHEZ

BRYSON & Cie.

Nouveau Magasin au comptant

150 Rue SPARKS.

Harnais, Selles, Malles, Valises

Etc., etc., etc.

Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont fabriqué durant l'hiver, et offrent maintenant en vente, un magnifique assortiment de

Harnais, Selles, Malles, Harnais pour les chantiers et la ferme. Harnais pour charrettes écossaises, Harnais de travail, Colliers, Selles de dressage, Couvertures de chevaux de toute description, etc., etc., etc.

☞ CUIR A HARNAIS COUPE A ORDRE OU EN QUANTITE

Spécialité de GENOUILLÈRES POUR LES CHEVAUX sujets à se blesser ou pour ceux qui font de longs trajets.

Ceux qui auraient besoin d'articles dans notre branche feront bien de venir inspecter notre stock. Nous offrons des avantages tels qu'ils devront avoir pour résultat d'établir des relations satisfaisantes entre nous et le public.

S. & H. BORBRIDGE,

88 et 90, coin des rues Rideau et Mosgrove,

BASSE-VILLE, OTTAWA

Ottawa, 20 mars 1880.

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

JOSEPH BOYDEN,

Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

DE PREMIÈRE CLASSE.

CARRE DU MARCHE, BASSE-VILLE. 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.

Les MEILLEURES MARCHANDISEs aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU

MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.

SHOOLBRED et Cie.

Importateurs de *TOILES CIRÉES* pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie., (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 2 août 1879. 1ar

—Eh! bien, allons! dit Christophe.

—Oh! pas si vite, je vous prie, monsieur Christophe. D'abord, il faut que je fasse prévenir la famille de votre visite par Giraud qui reviendra ensuite vous tenir compagnie.... à table, car je suis sûr que vous êtes parti de Paris à jeun.

—A peu près, qu'importe, je n'ai pas faim.

—Ce sera pour la faim à venir. Puisque vous voulez bien accepter notre hospitalité, je ne permettrai pas que vous vous négligiez, au risque de tomber malade aussi. Votre mine n'est pas d'un homme trop bien portant déjà.

Il fallut se résigner, et, après le retour de Giraud, s'asseoir pour prendre sa part d'un déjeûner improvisé par la ménagère qui n'eut guére, cette fois, à féliciter le convive de son appétit.

Le repas terminé, Mme Giraud et Christophe se dirigèrent vers la demeure de la famille Dupré. On monta l'escalier, car la malade était installée au premier dans la plus belle chambre, donnant d'un côté sur la cour et de l'autre sur des jardins. Juliette, après être entrée la première, revint ouvrir à Christophe, qu'elle introduisit en disant: *le voilà!* puis elle se retira avec le tact de la discrétion.

La malade et M. Dupré se trouvaient seuls. Mme. Jorel tendit la main à Christophe avec un sourire, et le vieillard lui ouvrit ses bras. Il n'y eut pas d'autre explication; seulement quand l'artiste, profondément ému, à travers ses sanglots, murmura:

—Oh! mes pauvres amis, j'ai été bien coupable! Je ne méritais pas....

—Pas un mot de cela, monsieur Christophe, dit Mme Jorel, pendant que son pére approuvait du regard; le passé est le passé. Ne réveillons pas ces souvenirs pénibles pour tous. Vous réparerez tout en nous rendant notre ami, qui, si mon cœur ne me trompe pas, a été depuis deux années, notre bienfaiteur.

Christophe rougit, et, avec quelque embarras répondit:

—N'étais-je pas resté votre débiteur?

—Oui, mais d'une somme bien moindre, pas même le tiers.

—Et les intérêts? reprit-il d'un air triomphant.

—Calculés avec le cœur. Je ne vous remercie pas néanmoins, monsieur Christophe, pour vous prouver que je sais vous comprendre.

—Oh! moi, tant pis, je n'y mets pas tant de finesse, dit M. Dupré; et il faut que je lui serre la main, non que je l'embrasse, ce cher enfant, pour ce service comme tout à l'heure pour la joie de son retour.

Après ces témoignages d'affection paternelle qui scellaient la réconciliation, Christophe s'informa avec sollicitude de l'état de la malade, dont la figure, amaigrie encore, s'il était possible, apparaissait sur l'oreiller plus pâle que jamais et avec des teintes cadavéreuses, mais admirable toujours par son air de paix et de sérénité, et par la touchante expression du regard qui, cependant avait perdu quelque chose de sa vivacité.

Mme Jorel répondit en des termes qui prouvaient qu'elle ne se faisait par illusion sur son état. Et Christophe opposant le mot d'espérance à ses tristes prévisions:

—Je sais là-dessus à quoi m'en tenir, répondit-elle avec un sourire mélancolique. Et quant à moi, je n'aurais pas grande peine à me résigner, n'était ce pauvre père, n'étaient mes chers enfants.

—Pourquoi ne les vois-je pas ici? demanda l'artiste.

—Ils sont chez une voisine où je les ai envoyés; mais ils ne tarderont pas à rentrer, pauvres petits! Mes souffrances, cruelles cependant par instants avec ces suffocations, mes souffrances ne seraient rien, si je n'avais pas au cœur cette mortelle pensée, ce ver rongeur d'une inquiétude poignante.

—Laquelle?

—Vous me le demandez, Christophe? Ah! le souci, le tourment de ce qu'ils deviendront tous quand je ne serai plus là. Certes, j'ai grandement confiance en Dieu et je suis sûr que sa Providence et la charité des âmes pieuses ne manqueront pas à mes orphelins. Mais je suis mère, Christophe, et je ne puis me défendre.... Mon Dieu, peut-être suis-je une mère trop tendre?.... je ne puis me défendre, par instants, d'une anxiété secrète, dévorante.... qui me torture, encore que je m'efforce de la combattre.

—Je comprends cela, oh! je comprends.

—Je souffre surtout à l'idée que si le pain ne leur manque pas à l'un ou à l'autre, ah! ils seront privés des consolations de l'affection mutuelle. Ils seront séparés forcément, le grand-père et les petits-enfants, le frère et la sœur!.... Ils ne se verront plus ou seulement à des rares intervalles!.... Et le pauvre père, réduit sans doute à finir ses jour dans un hôpital, y sera seul, lui, si accoutumé à la douce présence de sa gentille Marie et de son cher petit Joseph. Marie, elle, aura la ressource du travail, mais ce pauvre enfant, avec son infirmité, que pourra-t-il sinon tendre la main!.... Oh! je sais bien qu'il devrait compter sur sa sœur, si sa sœur n'était pas une enfant aussi. Elle me le disait hier, la chère petite, avec un élan de cœur qui m'a fait l'embrasser, les larmes aux yeux. Comme je causais avec la bonne Juliette de mes préoccupations maternelles, et en particulier de mon pauvre aveugle dont je lui parlais comme je vous en parle:

—Oh! maman, me dit Marie, m'interrompant, chère, ne te tourmente pas de cela! si le bon Dieu te prenait comme ma petite sœur, je ne m'en consolerais, vois-tu, oh non! mais je ne perdrais pas cependant courage. Je suis déjà grande, moi, j'ai neuf ans, je sais coudre, broder, tricoter, et sois tranquille, je travaillerai pour grand-papa et pour le gentil frère. Oh! ajouta la malade en joignant les mains, n'est-ce pas, Christophe, n'est-ce pas, que c'est bien admirable? Ah! mon ami, j'ai été bien éprouvée, mais le bon Dieu m'a donné aussi de grandes consolations dans mes excellents parents et dans mes chers enfants.

—Comment, dit l'artiste, en serait-il autrement? Avec une telle mère....

—Ne me donnez pas ces éloges, monsieur Christophe, hélas! que je mérite bien peu, bien peu. Je sens, par exemple, que je devrais être plus tranquille quant à l'avenir, m'abandonner avec une confiance moins inquiète à la Providence. Et le bon Dieu....

—Le bon Dieu sait que vous êtes mère, pauvre amie, et mieux que personne, il connaît l'ardeur, l'énergie toute puissante de ce sentiment impérissable qu'il a mis dans votre cœur. Il ne peut que vous prendre en pitié. C'est sa Provipence sans doute qui m'envoie ici pour vous rassurer, pour vous dire d'écarter loin de vous ces cruelles pensées; car si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, si par malheur vous venez un jour ou l'autre à leur manquer, ah! j'en jure ici devant ce crucifix, j'en jure devant cette image de la sainte-Vierge, vos orphelins auront un tuteur, auront un père, et ce pauvre père un fils, un fils dévoué.

—Christophe, bon Christophe, s'écria Madame Jorel, joignant de nouveau les mains avec un ineffable sourire, ah! j'avais raison et je vous avais bien jugé. Car ce tuteur, ce père, n'est-ce pas, c'est vous?

—Sans doute! répondit Christophe.

—Mon ami, il n'y a que Dieu seul qui sache ce que j'ai ressenti là en entendant cette bonne parole! Dieu seul pout vous récompenser du bien que vous m'avez fait!.... je n'ai jamais été si heureuse, si consolée, mais.... j'hésite à accooter; car ce serait imposer à votre dévouement un trop lourd fardeau.

(*A suivre.*)

La Salsepareille d'Urquhart,

le grand purificateur du sang et médecine du printemps. La meilleure qui existe.

En vente à la pharmacie de C. O. Dacier, 517, rue Sussex.